

Déclaration des organisations syndicales de l'académie de Créteil

7 juin 2012

SNES-FSU, CGT-Educ'action, SUD-Education SN-FO-LC, SE-UNSA, SGEN-CFDT et SNALC

Dans l'immédiat à Créteil, l'ensemble de la parité syndicale à laquelle s'associent les conseillers d'orientation psychologue dénonce le refus de l'administration de reporter la FPMA. Il nous paraît pourtant essentiel de se donner du temps pour que la DOS puisse réétudier l'ensemble des FSTG et des BMP de l'académie. Ce réexamen est essentiel à double titre:

- des postes pourraient être remis au mouvement, notamment dans des communes où le nombre de demandes est important et le nombre de postes faible. Nous pourrions ainsi éviter quelques cartes scolaires et la fluidité du mouvement serait renforcée.
- Les supports 18H pourraient être retravaillés et transformés à minima en supports 12H et 15H. Nous aurions ainsi la certitude qu'un plus grand nombre de stagiaires aurait une décharge réelle sans heures supplémentaires, garantissant ainsi de meilleures, bien qu'insuffisantes, conditions de formation.
- Les contractuels pourraient être garantis de réemploi, étape préalable à leur titularisation, pour garantir la continuité du service public et ainsi pourvoir les BMP dégagés par la décharge des stagiaires.

L'argument avancé de la nécessité de préparer la rentrée ne tient pas. D'autres académies ont repoussé leur commission, dont certaines de taille équivalente comme Versailles libérant ainsi 168 postes. Nous ne cessons depuis plusieurs années de dénoncer le resserrement du calendrier qui ne donne plus aucune marge de manœuvre et qui conduit à une marche forcée des opérations quitte à ne pas aller au bout des GT-TZR comme l'année dernière lors de la phase d'ajustement.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble de la parité syndicale (ou les syndicats qui s'associent au refus de siéger) ne siègera pas lors de cette ouverture de la FPMA.

Nous rappelons dans tous les cas au ministre nos demandes:

- le gel des suppressions de postes, soit 13000 postes.
- La mise en place d'un véritable allègement de service en heures postes et non en heures supplémentaires.
- De plus, notre demande reste un retour à des stages de 6-8 heures avec une véritable formation en IUFM.